NATIONS
UNIES

A S

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/48/353
S/26372
27 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
Points 10, 12, 42, 77, 79, 92, 93, 95, 96, 106 et 113 de l'ordre du jour provisoire*

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
LA SITUATION EN BOSNIE-HERZEGOVINE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION DANS LA REGION DE LA MEDITERRANEE
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE
CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT
ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT
COOPERATION INTERNATIONALE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT
RENFORCEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET COORDINATION DES EFFORTS DEPLOYES POUR ETUDIER ET ATTENUER LE PLUS POSSIBLE LES CONSEQUENCES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL
LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LA DROGUE

Lettre datée du 24 août 1993, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des documents publiés à l'issue du Sommet économique tenu au Japon, du 7 au 9 juillet 1993, à savoir :

Annexe I. Déclaration économique : Créer des emplois et relancer la croissance

* A/48/150 et Corr.1.

Annexe II. Déclaration politique : Pour un monde plus sûr et plus humain

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 12, 42, 77, 79, 92, 93, 95, 96, 106 et 113 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Yoshio HATANO

Annexe I

Le 9 juillet 1993

DECLARATION ECONOMIQUE ADOPTEE AU SOMMET DE TOKYO (JAPON)

Créer des emplois et relancer la croissance

1. Nous, chefs d'Etat ou de gouvernement des sept grands pays industriels démocratiques et représentants de la Communauté européenne, nous sommes réunis à Tokyo pour notre dix-neuvième Sommet annuel. Les points marqués dans le monde par la démocratie et l'économie de marché dépassent les prévisions les plus optimistes que nous faisions il y a seulement quelques années. Pour tirer pleinement parti des avantages découlant des changements historiques survenus récemment, nos pays doivent résoudre un certain nombre de grands problèmes : redresser l'économie et créer des emplois, mener cette année à leur terme les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, intégrer les pays en transition à l'économie mondiale, aider les pays en développement et concilier la croissance mondiale et les objectifs environnementaux. Nous sommes déterminés à nous atteler à ces tâches en nous inspirant des valeurs essentielles que nous partageons. Nous réaffirmons en particulier notre engagement à élargir la coopération internationale, en renforçant les institutions multilatérales.

Economie mondiale

2. Nous sommes préoccupés par la lenteur de la croissance et l'insuffisance des offres d'emploi dans nos pays. La reprise est amorcée en Amérique du Nord, mais elle demeure faible. En dépit de quelques signes de reprise, l'Europe est toujours dans une récession prononcée. L'économie du Japon est sortie du creux de la vague et une certaine reprise est actuellement perceptible dans ce pays. Plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine enregistrent une croissance parfois rapide et jouent un rôle grandissant dans l'économie mondiale.

3. Nous sommes particulièrement inquiets devant le niveau du chômage. Plus de 23 millions de personnes sont sans emploi dans nos pays : cet état de choses est inacceptable. La situation s'est aggravée récemment en raison du ralentissement de l'activité économique, mais il n'en demeure pas moins que le chômage actuel est essentiellement de caractère structurel. Aussi sa réduction exige-t-elle deux choses : l'adoption de politiques économiques prudentes tendant à promouvoir une croissance durable et non inflationniste, et l'application de réformes structurelles afin d'améliorer l'efficacité des marchés, en particulier des marchés du travail.

4. Nous prenons et prendrons des mesures appropriées pour mettre en oeuvre la stratégie de croissance mondiale dont nous sommes convenus afin d'encourager une expansion durable susceptible de créer un nombre considérable d'emplois. Nous engagerons entre nous des consultations étroites afin que nos politiques nationales s'épaulent mutuellement et qu'elles aillent dans le sens de l'objectif que nous poursuivons tous, la reprise de l'économie mondiale. Nous nous félicitons de l'amélioration de la coopération instaurée à cette fin par les ministres des finances.

L'Europe met vigoureusement en oeuvre l'initiative de croissance décidée à Edimbourg et renforcée à Copenhague. Elle s'est fixé pour priorité absolue de mener à bien les mesures énergiques d'ordre budgétaire et autres nécessaires pour créer les conditions d'un abaissement rapide des taux d'intérêt.

En Amérique du Nord, des mesures vigoureuses, que les Etats-Unis auraient dû prendre depuis longtemps et que nous accueillons favorablement, sont prises à l'heure actuelle pour réduire de façon appréciable et soutenue les déficits budgétaires dans le moyen terme, accroître l'épargne intérieure et l'investissement et faire baisser les taux d'intérêt à long terme.

Le Japon a pris une série de dispositions incitatives, notamment le train de mesures le plus récent. Il appliquera les décisions budgétaires et monétaires nécessaires à une croissance soutenue et non inflationniste animée par une forte demande intérieure, tout en conservant durablement l'orientation prudente de sa politique budgétaire. Cela devrait réduire les déséquilibres extérieurs de façon appréciable, ce qui est un objectif important.

Un aboutissement rapide des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay permettra également de renforcer la confiance des investisseurs et des consommateurs, ce qui contribuera grandement à la reprise et à la croissance.

5. Pour augmenter les offres d'emploi et relancer la croissance, il est indispensable de s'attaquer aux questions structurelles qui font obstacle à une forte reprise économique et qui amenuisent le potentiel de croissance à long terme. Dans ce contexte, nous faisons nôtre le rapport de nos ministres des finances portant sur un large éventail de réformes structurelles visant entre autres les objectifs ci-après :

- Accroissement de l'efficacité du marché du travail;
- Amélioration de l'enseignement et de la formation;
- Maintien et amélioration du système commercial multilatéral;
- Réduction des subventions;
- Réduction de l'effet sur l'économie du vieillissement des populations;
- Maîtrise de la masse de dépenses santé;
- Accroissement de l'efficacité des marchés financiers, dans la stabilité;
- Développement de la coopération internationale dans le domaine de l'environnement.

Nous nous engageons à traiter ces questions, ainsi que d'autres questions relatives à l'innovation, à l'amélioration de la "qualité" des budgets et à une plus grande efficacité du secteur public, et nous examinerons les progrès accomplis dans ces domaines à notre prochain sommet.

Nous accueillerons favorablement le rapport de l'OCDE sur l'emploi et le chômage. Nous invitons cette organisation à intensifier ses travaux, notamment

ceux relatifs aux effets des changements structurels, et à présenter ses recommandations de politique générale à notre prochain sommet. Nous mettons l'accent sur les possibilités que les politiques écologiques offrent de créer des emplois.

6. Pour donner suite à nos discussions, nous décidons d'envoyer nos représentants de haut niveau à une réunion qui se tiendrait aux Etats-Unis en automne afin d'étudier les causes du chômage excessif et de chercher des solutions à ce problème critique qui mine les forces vives de nos sociétés.

Commerce

7. Maintenir et élargir le système commercial multilatéral, c'est là la condition de la croissance de l'économie mondiale. Nous sommes résolus à empêcher la montée du protectionnisme sous toutes ses formes et convenons que nul ne doit prendre d'initiatives sur des dispositions susceptibles de nuire à un système commercial multilatéral ouvert. Nous affirmons également que toute intégration régionale devrait compléter ce système et aller dans le même sens.

Il est pour nous de la plus haute importance que les Négociations d'Uruguay aboutissent. Nous nous félicitons des progrès marquants accomplis récemment vers l'adoption d'importantes mesures d'élargissement de l'accès aux marchés des biens et services; c'est là un pas important vers la reprise immédiate des négociations multilatérales à Genève. De leur côté, les autres partenaires doivent prendre des mesures comparables d'ouverture des marchés. Nous exhortons tous nos partenaires commerciaux à négocier sur toutes les questions, dans un esprit constructif et en reconnaissant que rien n'est encore conclu tant que tout n'est pas conclu. Il reste des questions importantes à résoudre. Nous réitérons notre ferme volonté de les résoudre et de conclure avec l'ensemble de nos partenaires un accord global et équilibré avant la fin de l'année.

Environnement

8. En dépit des difficultés économiques actuelles, les questions d'environnement demeurent urgentes. Nous saluons le succès de la première réunion de la Commission du développement durable, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en oeuvre et la ratification, avant la fin de l'année 1993, de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique, et en ce qui concerne la négociation d'une convention sur la désertification. Nous réaffirmons notre détermination à réaliser un développement écologiquement rationnel grâce à un suivi effectif des objectifs fixés par la CNUED, notamment l'engagement de publier des plans d'action nationaux d'ici à la fin de cette année. Nous veillerons à ce que, moyennant les améliorations nécessaires, le Fonds pour l'environnement mondial serve de mécanisme de financement des surcoûts résultant de la mise en oeuvre des conventions relatives à l'environnement mondial signées à Rio. Nous encourageons les banques multilatérales de développement à mettre davantage l'accent sur le développement durable, à prévoir des études d'impact sur l'environnement dans la préparation des projets et à les publier.

Nous espérons le succès de la Conférence des Nations Unies sur les stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives et les stocks de poissons grands migrateurs. Nous

poursuivrons les efforts déployés pour conclure des arrangements, qui pourraient être arrêtés au niveau international, sur la gestion, la préservation et la valorisation rationnelle des forêts. Nous accueillons avec satisfaction l'analyse faite par l'OCDE et l'AIEA sur la contribution des techniques relatives à l'environnement et à l'énergie à la solution des problèmes environnementaux mondiaux.

Russie et autres pays en transition

9. Nous réitérons notre soutien aux réformes entreprises dans les pays en transition - pays d'Europe centrale et orientale, Etats baltes, nouveaux Etats indépendants et Mongolie -, soutien fondé sur les principes de coopération et d'aide aux efforts déployés par ces Etats pour s'aider eux-mêmes. Nous considérons que le succès de leurs réformes et de leur pleine intégration à l'économie mondiale sont essentiels pour assurer la paix et la stabilité dans le monde. Nous souhaitons établir, sur des bases durables, une coopération constructive et responsable avec ces pays concernant les questions internationales. Les premiers signes encourageants d'une reprise économique sont perceptibles dans les pays d'Europe centrale et orientale où le processus de réforme est le plus avancé. Nous nous félicitons du développement de la coopération économique et des échanges entre nos pays et les pays en transition et encourageons ces derniers à resserrer leurs propres liens de coopération.

10. Nous saluons les nouveaux progrès accomplis par la Russie depuis le Sommet de Munich dans la voie courageuse des réformes suivie sous la direction du Président Eltsine et soutenue par le peuple russe lors du référendum qui s'est tenu récemment. Nous engageons la Russie à accroître ses efforts en vue de réduire l'inflation et le déficit budgétaire et à prendre les mesures juridiques et administratives nécessaires à la poursuite du programme de privatisation, déjà lancé, et de l'ajustement structurel. La réunion des ministres des sept pays les plus industrialisés qui s'est tenue à Tokyo en avril a établi le cadre de l'aide accordée en vue d'appuyer les efforts d'auto-assistance du peuple russe. Nous saluons les progrès réalisés dans chacun des domaines concernés. Les créanciers publics ont apporté un soutien concret au processus de réformes engagé dans ce pays en consentant un rééchelonnement favorable de sa dette. Nous attendons du Gouvernement russe, des banques et des fournisseurs non assurés qu'ils négocient des accords comparables. Nous nous félicitons de la création de la facilité de transformation systémique du FMI et du versement à la Russie d'une première tranche de crédits de 1,5 milliard de dollars. Nous engageons la Russie et le FMI à ouvrir immédiatement des négociations en vue de conclure un accord de confirmation. Nous nous félicitons également de l'approbation récente du prêt de 610 millions de dollars octroyé par la Banque mondiale au titre de la rénovation du secteur pétrolier, pour lequel la BERD apporte un cofinancement de 250 millions de dollars. Nous nous sommes engagés à financer la création, en coopération étroite avec la BERD, d'un fonds de 300 millions de dollars pour les petites et moyennes entreprises. Considérant que l'ouverture des marchés contribuera sensiblement au progrès économique en Russie, nous collaborerons avec ce pays dans la perspective de sa prochaine adhésion au GATT. A ce propos, nous redoublerons d'efforts pour adapter le régime de contrôle des exportations à la nouvelle ère ouverte par la fin de la guerre froide. Considérant que la privatisation et la réforme des entreprises sont des éléments clefs de la transformation de la Russie en économie de marché, nous sommes convenus d'établir, en coopération avec les institutions financières

internationales, un programme spécial pour la privatisation et la restructuration qui fournira un appui à la restructuration des entreprises, une assistance technique et un appui aux oblast (régions) pendant une période allant, dans un premier temps, jusqu'à la fin de 1994. Ce programme devrait mobiliser une somme totale de 3 milliards de dollars. De plus, nous sommes prêts à encourager dans nos pays le secteur privé à fournir aux entreprises russes des méthodes et des techniques visant à accroître leur productivité. Nous sommes convenus de mettre en place, à Moscou, un groupe chargé de faciliter la mise en oeuvre de notre assistance à la Russie. En retour, nous engageons les autorités russes à renforcer leur action dans ce domaine.

11. Nous saluons les progrès réalisés dans le cadre du programme de sûreté nucléaire adopté au Sommet de Munich, notamment en ce qui concerne la création d'un fonds multilatéral, programme auquel les Etats sont invités à participer en plus grand nombre. Des mesures de sûreté doivent être appliquées d'urgence sous la coordination du Groupe des Vingt-Quatre afin d'améliorer de manière tangible la sûreté des centrales dont l'état reste très inquiétant. Il appartient avant tout aux Etats concernés de respecter les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire. Il faudrait renforcer les autorités indépendantes de réglementation et accorder dans tous les pays concernés un rang de priorité plus élevé à la sûreté nucléaire, y compris arrêter avant terme l'exploitation de réacteurs à haut risque tels que celui de Tchernobyl. Nous engageons la Banque mondiale ainsi que l'AIEA à poursuivre leur dialogue avec chacun des pays concernés et à collaborer avec d'autres institutions de crédit, notamment la BERD et la BEI, en vue d'aider ces pays à élaborer des stratégies à long terme en matière d'énergie. Notre objectif est de convenir dès que possible d'un cadre dans lequel les actions de toutes les parties intéressées seraient coordonnées dans chaque pays. Nous examinerons les progrès accomplis en 1994.

Compte tenu des obligations internationales existantes, nous tenons à faire part de notre inquiétude au sujet du rejet par la Russie de déchets radioactifs dans l'océan.

Pays en développement

12. De nombreux pays en développement ont mené des réformes et obtenu des résultats encourageants, mais ils se heurtent toujours à de graves difficultés économiques et sociales, notamment en Afrique. Nous considérons que le développement durable de ces pays et leur intégration à l'économie mondiale, de même que leur coopération face aux défis mondiaux posés à l'humanité, sont essentiels pour assurer la paix et la prospérité dans le monde. Nous continuerons à renforcer notre aide aux efforts d'auto-assistance déployés par les pays en développement en nous fondant sur les principes d'une saine gestion des affaires publiques. Nous les encouragerons également à suivre une politique économique saine et axée sur l'ouverture en vue de jeter les bases d'une croissance économique durable.

13. A cette fin, nous adopterons à la fois une approche globale qui ne prendra pas seulement en compte l'aide mais aussi les échanges, les investissements et la dette, et une approche au cas par cas qui sera fonction des besoins et des résultats de chaque pays au stade particulier de développement auquel il est arrivé et qui intégrera les aspects relatifs à l'environnement. Dans ce cadre, nous déploierons tous nos efforts pour accroître l'aide au développement dans le

souci de répondre aux besoins présents et futurs. Considérant que les pays les plus pauvres méritent une attention particulière, nous sommes favorables à la prolongation ou au renouvellement de la facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI. Nous espérons également que la Conférence internationale sur le développement africain qui doit se tenir en octobre sera couronnée de succès. Nous confirmons la validité de la stratégie internationale de la dette et invitons le Club de Paris à poursuivre l'examen, au cas par cas, de la question de l'allégement de la dette des pays les plus pauvres qui sont lourdement endettés, notamment compte tenu des réductions de l'encours de la dette qui ont déjà été accordées. Nous nous félicitons de la décision du Gouvernement américain de prendre part aux efforts que nous déployons pour obtenir une réduction de la dette de ces pays.

14. Nous accueillons avec satisfaction les initiatives des pays en développement visant à instaurer une coopération et un dialogue plus constructifs concernant des questions d'intérêt mutuel. Nous nous emploierons à assurer le succès de la Conférence internationale sur la population et le développement qui doit se tenir au Caire l'année prochaine et qui apportera une contribution importante à l'examen des liens entre l'accroissement rapide de la population et les objectifs d'un développement durable.

Coopération internationale et prochains sommets

15. Pour tenter de résoudre ensemble les grands problèmes du moment, nous sommes déterminés à renforcer la coopération internationale dans les instances existantes et à parvenir à une meilleure coordination et une plus grande efficacité. Nous prenons acte et nous nous félicitons des efforts que le Secrétaire général déploie pour réformer et améliorer le fonctionnement de l'ONU. Nous l'aiderons dans sa tâche.

16. Nous nous sommes demandé comment faire en sorte que, lors des sommets, nous puissions nous concentrer sur les questions les plus importantes du moment. Nous considérons qu'il est utile de tenir des sommets : ceux-ci permettent en effet d'échanger nos vues, de dégager un consensus et de mieux nous comprendre. Mais nous croyons qu'ils devraient être moins solennels que les participants, les documents et les déclarations devraient être moins nombreux, et que davantage de temps devrait être consacré aux discussions officieuses; nous pourrions ainsi peut-être trouver ensemble de meilleures solutions aux grandes questions qui nous occupent. C'est dans cet esprit que nous comptons organiser les futurs sommets.

Nous avons accepté l'invitation du Président du Conseil des ministres italien à tenir notre prochaine réunion à Naples en juillet 1994.

Annexe II

DECLARATION POLITIQUE

Pour un monde plus sûr et plus humain

1. Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la Communauté européenne, réaffirmons notre adhésion aux principes universels de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de primauté du droit. Depuis notre dernière rencontre, à Munich, le processus de démocratisation et de réforme économique a enregistré de nouveaux progrès. Néanmoins, des déséquilibres, des conflits, qui ont souvent leurs racines dans le passé, continuent de surgir. Nous sommes résolus à travailler ensemble à la construction d'un monde plus sûr et plus humain, en renforçant la coopération internationale, en l'ouvrant à de nouveaux partenaires et en élargissant son champ d'action.

2. La communauté internationale contribue activement à l'amélioration des instruments de prévention et de règlement des différends. L'ONU, qui joue un rôle crucial de maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit être encore renforcée, et s'adapter à une conjoncture internationale mouvante. C'est pourquoi nous appuyons les efforts que fait actuellement l'Organisation en vue d'accroître son efficacité, notamment de se doter d'une capacité institutionnelle plus performante dans le domaine de la diplomatie préventive, du rétablissement de la paix, du maintien de la paix, de la consolidation de la paix après les conflits, dans l'esprit du rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix".

3. Nous appuyons énergiquement la coopération régionale en vue de promouvoir la paix, la démocratie et la stabilité. Nous constatons avec satisfaction la part plus active que prennent les pays de la région Asie-Pacifique dans les pourparlers régionaux sur la sécurité. Les organisations régionales européennes, africaines et américaines apportent d'importantes contributions.

4. Comme l'ont affirmé les participants à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la sauvegarde des droits de l'homme est un devoir qui incombe à toutes les nations. Le problème que constitue le nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que les problèmes de migration incontrôlée et les difficultés rencontrées par les minorités nationales appellent d'urgence l'attention de la communauté internationale, et devraient être abordés en tenant compte de leurs causes profondes. Le terrorisme, en particulier lorsqu'il est commandité par des Etats, constitue un grave danger que nous combattrons vigoureusement.

5. Afin de renforcer nos liens de coopération, il convient d'encourager les réformes dans les anciens pays à économie planifiée. Nous attendons avec intérêt l'avènement dans ces pays de sociétés démocratiques, stables et économiquement fortes. Nous soutenons fermement les efforts résolus déployés par la Russie, sous la conduite du Président Eltsine et de son gouvernement, en vue d'y introduire des réformes. Nous comptons aussi que la Russie poursuivra une politique étrangère fondée sur le principe du droit et de la justice et continuera de jouer un rôle constructif et responsable au sein de la communauté internationale. Nous appuyons également le processus de réforme engagé en

Ukraine et espérons que la réunion qui s'est récemment tenue entre les Présidents Eltsine et Kravtchouk constituera le point de départ d'une nouvelle amélioration des relations entre les deux pays.

6. Une coopération renforcée est nécessaire pour combattre le danger de prolifération des armes de destruction massive et des missiles. En particulier :

- Nous exhortons la Corée du Nord à revenir sur sa décision de se retirer du Traité de non-prolifération et de se conformer pleinement à ses obligations en vertu de ce traité, notamment l'application de l'accord relatif aux garanties de l'AIEA et de la Déclaration commune sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne;

- Nous invitons instamment l'Ukraine à ratifier le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs, et l'Ukraine et le Kazakhstan à adhérer au Traité de non-prolifération en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires.

Nous poursuivons également nos efforts en vue de renforcer les régimes de non-prolifération, notamment le Régime de contrôle des technologies missilières, et d'instaurer des systèmes efficaces de contrôle des exportations. Nous réitérons notre attachement aux objectifs d'adhésion universelle au Traité de non-prolifération ainsi que de reconduction illimitée du Traité en 1995 et de réduction des armes nucléaires. Nous invitons par ailleurs instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer la Convention sur les armes chimiques et à adhérer à la Convention sur les armes biologiques.

Dans le domaine des armes classiques, nous nous efforcerons de veiller à ce que le Registre des armes classiques de l'ONU, qui apporte une contribution importante en matière de transparence et de limitation des transferts d'armes de ce type, soit tenu fidèlement.

7. Face à la détérioration rapide de la situation dans l'ex-Yougoslavie, nous réaffirmons notre engagement à préserver l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et à parvenir à un règlement négocié fondé sur les principes de la Conférence de Londres. Nous ne pouvons accepter de solution dictée par les Serbes et les Croates aux dépens des Musulmans bosniaques. Nous n'accepterons aucune solution territoriale qui n'aurait pas l'agrément des trois parties. Si les Serbes et les Croates continuent de démembrer la Bosnie en modifiant le tracé des frontières par la force ou par le nettoyage ethnique, ils se mettront eux-mêmes au ban des nations et ne pourront espérer obtenir aucune aide économique ou commerciale, notamment en vue de leur reconstruction. Les résolutions du Conseil de sécurité relatives aux zones de sécurité doivent être intégralement et immédiatement appliquées afin de protéger la population civile. Nous nous engageons à aider le Secrétaire général de l'ONU à appliquer la résolution 836 du Conseil de l'ONU pour l'envoi de contingents, la fourniture d'une protection aérienne à la FORPRONU, un soutien financier et logistique et une action diplomatique appropriée. Les sanctions devront être maintenues jusqu'à ce que les conditions énoncées dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité soient remplies. Des mesures plus énergiques ne sont pas exclues. L'aide humanitaire à la Bosnie doit être accrue.

Gravement préoccupés par la situation au Kosovo, nous prions instamment le Gouvernement serbe de revenir sur sa décision d'expulser les observateurs de la CSCE du Kosovo et d'autres parties de la Serbie et lui demandons d'accepter que leur nombre soit nettement augmenté.

8. Nous saluons le succès des élections qui se sont tenues au Cambodge et l'annonce de la nomination d'un gouvernement national provisoire, auquel doit succéder un gouvernement qui sera formé après la promulgation d'une nouvelle constitution, conformément aux Accords de Paris. Nous continuons d'apporter notre appui à la reconstruction du pays et à l'établissement d'une paix durable fondée sur la réconciliation nationale.

9. Nous soutenons sans réserve les efforts déployés en vue de parvenir à un règlement de paix négocié au Moyen-Orient et exhortons Israël et les pays arabes à prendre de nouvelles mesures en vue d'instaurer un climat de confiance. Nous réaffirmons que les pays arabes doivent mettre fin à leur boycottage. Nous exhortons Israël à respecter ses obligations relatives aux territoires occupés. Nous appuyons les efforts de reconstruction du Liban.

Nous voulons le rétablissement du pouvoir légitime en Haïti et rendons hommage à l'ONU et à l'OEA pour les efforts qu'elles ont déployés à cette fin.

Nous sommes résolus à maintenir la pression sur l'Iraq et sur la Libye pour qu'ils appliquent intégralement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Préoccupés par certains comportements de l'Iran, nous lançons un appel à son gouvernement pour qu'il participe de façon constructive aux efforts de paix et de stabilité déployés par la communauté internationale et qu'il cesse toutes actions contraires à ces objectifs.

Nous nous félicitons des progrès réalisés récemment en vue de l'instauration d'une démocratie non raciale en Afrique du Sud. Ils ouvrent la voie à la pleine réintégration de ce pays dans la communauté politique et économique internationale.

10. Dans un monde interdépendant, la coopération est la clef de voûte de la paix et de la prospérité. Nous poursuivrons avec ardeur la construction d'un monde plus sûr et plus humain, et invitons instamment toutes les autres nations à se joindre à nous.